



Direction de la Gestion d'Actifs

ATTESTATION DE DÉCLARATION

L'Autorité des marchés financiers déclare :

- avoir connaissance de l'existence du FIA SPIKO DIGITAL ASSETS CASH AND CARRY FUND

Etant précisé que ce FIA dont la souscription est réservée à certaines catégories d'investisseurs ne requiert pas l'agrément de l'AMF.

- que le fonds susvisé est géré par TWENTY FIRST CAPITAL société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers le 29/08/2011, sous le n° GP-11000029

- que le dépositaire du fonds susvisé est CACEIS Bank, entreprise habilitée à exercer cette mission en vertu de la loi précitée et de l'arrêté du 6 septembre 1989.

La présente déclaration délivrée par l'Autorité des marchés financiers ne préjuge en rien de la décision du régulateur local d'autoriser ou non ce FIA à la commercialisation sur son territoire.

Fait à Paris, le 05/09/2025

Philippe SOURLAS
Directeur
Direction de la gestion d'actifs